RCS : NIMES
Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00379
Numéro SIREN : 848 356 895
Nom ou dénomination : ABG

Ce dépôt a été enregistré le 29/09/2022 sous le numéro de dépôt B2022/017134

① **BILAN SIMPLIFIÉ** B 17134 N° 2033A - Néant

Désignation de l'entreprise : SAS ABG

Adresse de l'entreprise : 336 rue des pélicans 30900 Nimes

Numéro SIRET* : 84835689500013

Durée de l'exercice en nombre de mois* : 12 Durée de l'exercice précédent* : 11

1 - 3/7 - A - 02PHG

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2020 Net 3
ACTIF						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012	
		Autres*	014		016	
	Immobilisations corporelles*		028	26885	030 26885	
	Immobilisations financières* (1)		040		042	
	Total I (5)		044	26885	048 26885	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052	
		Marchandises*	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070	
		Autres* (3)	072	491	074	491
	Valeurs mobilières de placement		080	43	082	43
	Disponibilités		084	20183	086	20183
	Charges constatées d'avance*		092		094	
	Total II		096	20717	098	20717
	Total général (I + II)		110	47602	112 26885	20717

			Exercice N NET 1
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	500
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	50
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	
	Report à nouveau	134	9049
	Résultat de l'exercice	136	(12311)
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	(2712)
Provisions pour risques et charges	Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	19248
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 4160)	172	4180
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	23428
	Total général (I + II + III)	180	20717

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Néant ☐

② **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABG

Exercice N clos le : 31/12/2020

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR : 018

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *			209	210	
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	
	Services *		217	218	
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
Production immobilisée *				224	
Subventions d'exploitations reçues				226	4500
Autres produits				230	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	4500

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
Variation de stocks (marchandises) *			236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240	
Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : ..... - immobilier : .....)			242	10915
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *		243)	244	
Rémunérations du personnel *			250	
Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	
Dotations aux amortissements *			254	8364
Dotations aux provisions			256	
Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259	262	
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260		
Total des charges d'exploitation (II)			264	19279
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)			270	(14779)
Produits financiers (III) 280	2877		**Charges financières (V)** 294	408
			Produits exceptionnels (IV) 290	
Charges exceptionnelles (VI) : dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 *octies*)		347	300	
dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 *quinquies* D)		348		
			306	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)			310	(12311)

B – RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 : 312 — 314 : 12311

RÉINTÉGRATIONS

Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316	
Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318	
Provisions non déductibles *				322	
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)				324	
Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330	
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 *sexies* D)	249	251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	

DÉDUCTIONS

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
Entreprises nouvelles (44 *sexies*)	986	ZFU – TE (44 *octies* et *octies* A)	987	342	
Reprise d'entreprises en difficulté (44 *septies*)	981	JEI (44 *sexies* A)	989		
ZRD (44 *terdecies*)	127	ZRR (44 *quindecies*)	138		
Bassins d'emploi à redynamiser (44 *duodecies*)	991				
ZFANG (44 *quaterdecies*)	345	Investissements outre-mer	344		
BUD (44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 *septdecies*)	993		
Créance due au titre du report en arrière du déficit			346	350	
Dont divers : Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies*)			655		
Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* A)			643		
Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* B)			645		
Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* C)			647		
Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* D)			648		
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641		
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990		
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS — Bénéfice col.1 / Déficit col.2				352 / 354	12311
Déficits : Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356	
Déficits antérieurs reportables * ..... dont imputés sur le résultat :				380	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS — Bénéfice col.1 / Déficit col.2				370 / 372	12311

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

③

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABG

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402	404	406	
	Autres	410		412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422	424	426	
	Constructions	430		432	434	436	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440	26885	442	444	446	26885
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452	454	456	
	Matériel de transport	460		462	464	466	
	Autres immobilisations corporelles	470		472	474	476	
Immobilisations financières		480		482	484	486	
	TOTAL	490	26885	492	494	496	26885

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles		500	502	504	506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516	
	Constructions	520	522	524	526	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530	18521 532	8364 534	536	26885
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546	
	Matériel de transport	550	552	554	556	
	Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566	
	TOTAL	570	18521 572	8364 574	576	26885

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements* ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession* ④	Plus ou moins-values Court terme* ⑤	19 % ⑥	Long terme 15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
Total	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations		590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

1 - 4/7 - A - 02PHG

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS**

Néant ☐

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise SAS ABG

I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et en cours	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
	TOTAL	680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

		Dotations		Reprises	
Immobilisations incorporelles		700		705	
Terrains		710		715	
Constructions		720		725	
Installations techniques, matériel et outillage		730		735	
Inst. générales, agencements et aménagements divers		740		745	
Matériel de transport		750		755	
Autres immobilisations corporelles		760		765	
TOTAL		770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 Ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	12311
Total des déficits restant à reporter	870	12311

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209 C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209 C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209 C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		381
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380
N° du centre de gestion agréé				388
Montant de la TVA collectée				374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378 1785
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice				398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 *octies* du CGI				397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 - 5/7 - A - 02PHG

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020 N° SIRET 84835689500013

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ABG

ADRESSE (voie) 336 rue des pélicans

CODE POSTAL 30900 VILLE Nimes

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	0
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	50

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | N° et Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | N° et Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | N° et Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | N° et Voie | Code Postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Nom patronymique Gallego | Prénom(s) Benjamin | Nom marital | % de détention 50 | Nb de parts ou actions 25

Naissance : Date 24/11/1988 | N° Département 34000 | Commune montpellier | Pays FR

N° et Voie 336 rue des pelicans

Code Postal 30900 | Commune nimes | Pays FR

Nom patronymique Barberio | Prénom(s) Adrien | Nom marital | % de détention 50 | Nb de parts ou actions 25

Naissance : Date 18/01/1990 | N° Département 34000 | Commune montpellier | Pays FR

N° et Voie 6 lotissement hameau de la fontaine

Code Postal 34800 | Commune nebian | Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Néant ☒

⑦ FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020 N° SIRET 84835689500013

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ABG

ADRESSE (voie) 336 rue des pélicans

CODE POSTAL 30900 VILLE Nimes

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	0

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° et Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° et Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse N° et Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° et Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° et Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° et Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° et Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° et Voie

Code Postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

N° 2065 -

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)

Formulaire à déposer en double exemplaire

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/01/2020	et clos le	31/12/2020	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS ABG	336 rue des pélicans
SIRET 84835689500013	30900 Nîmes
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées: organisation, promotions et gestion de événements en tout genre

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 31 % | Bénéfice imposable à 28% | Déficit: 12311

Bénéfice imposable à 15 % | Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15 % | PV à long terme imposables à 19 % | PV exonérées (art. 238 *quindecies*)

Autres PV imposables à 19 % | PV à long terme imposables à 0%

3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 *sexies* | Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies*-0 A | Pôle de compétitivité, art. 44 *undecies*

Entreprise nouvelle, art. 44 *septies* | Zone franche d'activité, art. 44 *quaterdecies* | Zone de restructuration de la défense, art. 44 *terdecies*

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 *sexdecies* | Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 *octies* A | Autres dispositifs

Zone de développement prioritaire, art. 44 *septdecies*

Société d'investissement immobilier cotée | Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) | Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n °2065-SD)

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n °2258-SD (art. 223 *quinquies* C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée — Nom/Adresse / N°
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe — Nom/Adresse / N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI | Si oui, indication du logiciel utilisé: MACOMPTA.FR - www.macompta.fr

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :	Examen de conformité fiscale (ECF) : ☐ prestataire :
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur conventionné	

1 - 6/7 - A - 02PHG

IMPOT SUR LES SOCIETES

N2065BIS - 2021

Néant ☒

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions [1] payées par la société elle-même	*a*	
payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s)[2]	*c*	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	*d*	
	e	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus [3]	*f*	
	g	
	h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI [4]	*i*	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	*j*	
Montant des revenus répartis [5]	***Total (a à h)***	

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Pour les SARL Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-6 à 6 ann. III au CGI):

* SARL, tous les associés;
* SCA, associés gérants;
*SNC ou SCS, associés en nom ou commandités
* SEP et sté de copropriétaires de navires associés gérants ou coparticipants

	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées: à titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement: Indemnités forfaitaires	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement: Remboursements	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6: Indemnités forfaitaires	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6: Remboursements
1	*2*	*3*	*4*	*5*	*6*	*7*	*8*

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés [6]		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages [6]		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

DETAIL DES CHARGES A PAYER

Charges à payer	Montant

1-777-A-02PHG

certifié conforme

1 - 2/7 - A - 02PHG

Procès-verbal d'assemblée générale d'une société

Ces decisions concernant la societe suivante : ABG.

L'assemblée a eu lieu le 15 juin 2021 à NIMES.

Cette assemblée été dirigée par le gérant de la société, GALLEGO BENJAMIN, qui a demandé que l'assemblée soit tenue conformément aux statuts de la société.

Renseignements sur la société

Forme juridique : SAS
Siege social : 336 RUE DES PELICANS 30900 NIMES
Capital social : 500,00€

Associés

REBICHON JULIEN avec 17 actions.

GALLEGO BENJAMIN avec 17 actions.

BARBERIO ADRIEN avec 16 actions.

Ordre du jour

Les associés ont été appelés à cette assemblée pour délibérer sur les résolutions suivantes qui seront mises aux voix.

a. Approbation et répartition des comptes

Approbation des comptes

1. Les associés ont reçu et pris connaissance des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

2. Les associés ont compris et approuvé les comptes ainsi que toute opération connexe.

3. Les associés ont reconnu que le résultat de l'exercice indiquait une perte de 12 311,00 €.

Dispositions générales

4. Toutes ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

5. Tous les sujets à l'ordre du jour ont été abordés et il n'y a pas d'autres commentaires ou questions à formuler. La réunion est terminée.

Fait à NIMES, le 15 juin 2021.

SIGNATURE DE L'ENSEMBLE DES ASSOCIÉS DE LA SOCIÉTÉ

REBICHON JULIEN 

GALLEGO BENJAMIN 

BARBERIO ADRIEN 

© 2002-2022, DocumentsLégaux™ (Sequiter Inc.)